



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du recrutement

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2011

CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS
DE LYCEE PROFESSIONNEL

Interne et c.a.e.r

SECTION BATIMENT
OPTION PEINTURE REVETEMENTS

Rapport de jury présenté par :
Monsieur Charles DUBOIS
Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

COMPOSITION DU JURY

NOM	PRÉNOM	GRADE - QUALITE	ACADÉMIE	ETABLISSEMENT
ALBERA	Daniel	PLP	NICE	L.P Golf Hôtel 83400 HYERES
BONY	Bastien	PLP	CRETEIL	L.P Benjamin Franklin 77000 LA ROCHETTE
BUCHETON	François	IEN-ET	ORLEANS-TOURS	Rectorat d'académie 45000 ORLEANS
DE BARBERA MAGI	Jean Michel	PLP	NIMES	L.P Frédéric Mistral 30000 NIMES
DUBOIS	Charles	IA-IPR - Président	RENNES	Rectorat d'académie 35000 RENNES
DUSANIER	Philippe	PLP	VERSAILLES	L.P Le Corbusier 95240 CORMEILLE EN PARISIS
GOTILLOT	Lionel	PLP	DIJON	L.P Les Marcs d'Or 21000 DIJON
MONGOUACHON	Benoît	PLP – Secrétaire général	DIJON	L.P Les Marcs d'Or 21000 DIJON
PROSPER	Dominique	IEN-ET - Vice président	ORLEANS-TOURS	Rectorat d'académie 45000 ORLEANS

Textes de référence

- Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel (JO du 7 novembre 1992 BOEN n° 44 du 19 novembre 1992) modifié notamment par :
- Décret n° 98-987 du 4 novembre 1998 en ce qui concerne la date d'appréciation des conditions requises des candidats au concours, l'accès aux concours dans les spécialités pour lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV et les conditions de qualité et de diplôme requises au concours interne (JO du 5 novembre 1998).
- Décret n° 2001-527 du 12 juin 2001 supprimant les deux grades du corps des professeurs de lycée professionnel et instituant la classe normale et la hors-classe dans ce corps (JO du 19 juin 2001).
- Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié relatif aux maîtres contractuels et agrégés des établissements d'enseignement privés sous contrat.
- Arrêté interministériel du 6 novembre 1992 fixant les sections et modalités d'organisation des concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel (JO du 25 novembre 1992, BOEN n° 48 du 17 décembre 1992) modifié par :
- Arrêté du 3 août 1993 en ce qui concerne les modalités du concours interne (JO du 22 août 1993, BOEN spécial n° 5 du 21 octobre 1993) ;
- Arrêté interministériel du 27 juillet 1999 en ce qui concerne les sections et options dans lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV ainsi que les épreuves du concours dans ces sections et options (JO du 25 août 1999, B.O. n° 32 du 16 septembre 1999) ;
- Arrêté interministériel du 6 mars 2000 en ce qui concerne la liste des sections et options dans lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV (JO du 14 mars 2000, B.O. n° 14 du 6 avril 2000).
- Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel (JORF n°0004 du 6 janvier 2010).

Le concours interne comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

Texte de référence : arrêté du 28 décembre 2009, JORF n°0004 du 6 janvier 2010

Nature des épreuves		Déroulement	Coefficient
<u>Épreuve écrite d'admissibilité</u> Exploitation pédagogique d'un thème professionnel		4 heures	2
<u>Épreuves orales d'admission</u>	Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du Lycée professionnel Durée : 6 h	1) travaux pratiques : 4 h 2) préparation de l'exposé : 1 h 3) exposé : 0 h 30 4) entretien : 0 h 30	2

Objectifs des épreuves et modalités d'organisation :

A. — Epreuve écrite d'admissibilité :

Exploitation pédagogique d'un thème professionnel

A partir de compétences figurant dans un référentiel du champ professionnel relevant de la spécialité du concours, le candidat propose l'organisation pédagogique d'une séance. Il en définit la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation qu'il envisage.

B. — Epreuves d'admission

Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à une thématique professionnelle.

La séquence de formation s'inscrit dans les référentiels de lycée professionnel de la discipline, notamment celui du baccalauréat professionnel.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à :

- expliciter la démarche méthodologique,
- mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation,
- décrire la séquence de formation qu'il a élaborée,
- présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Le programme du concours est défini par référence aux programmes des certificats d'aptitude professionnelle (CAP), brevets professionnels (BP), baccalauréats professionnels existant dans la spécialité.

Statistiques générales

	PLP INTERNE	CAER PLP
Nombre de postes offerts au concours	12	1

Épreuve écrite d'admissibilité.

	PLP INTERNE	CAER PLP
Nombre d'inscrits	78	3
Nombre de candidats présents	49	3
Nombre de candidats admissibles	30	3
Moyenne des notes obtenues par le 1er admissible	15,40	
Moyenne des notes obtenues par le dernier admissible	5,00	
Pourcentage d'admissibles par rapport aux présents	61	66

Épreuve orale d'admission.

Nombre de candidats présents	30	2
Nombre de candidats admis	12	1
Moyenne obtenue par le 1er admis	16,70	
Moyenne obtenue par le dernier admis	8,15	
Pourcentage d'admis par rapport aux présents	39	

Notes obtenues	Note mini	Note maxi	Moyenne
Exploitation pédagogique d'un thème professionnel	05	15,40	7,36
Présentation d'une séquence de formation	03	18	8,71

Rapport de jury

Epreuve d'admissibilité : Durée 4 heures

Cette épreuve a pour but de vérifier que les connaissances technologiques et le savoir-faire du candidat lui permettent d'organiser une séquence pédagogique dans le domaine du référentiel : **Baccalauréat professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment.**

Cette année le thème support de l'épreuve repose sur : "**Les travaux extérieurs de rénovation et d'aménagement intérieur d'un pavillon**"

DR 1 – Question 1.1

Cette question portait sur le choix d'un système d'imperméabilité pour des façades.

Constats :

- Peu de candidats « 40 % » ont su traiter la question correctement. Ceci semble du à une mauvaise interprétation du sujet, ce qui a généré une confusion entre le choix d'un système d'imperméabilité et la réalisation complète du travail « Façades + menuiserie et ferronnerie »,
- Certains candidats rencontrent des difficultés à justifier le choix d'un système d'imperméabilité.

Conseils aux candidats :

- Prendre le temps de lire et de bien interpréter la question,
- Utiliser et maîtriser une technologie adaptée.

DR 1 – Question 1.2

Cette question portait sur la réalisation de l'avant-métré de deux des façades en déduisant les ouvertures. L'énoncé devait être clair de façon à pouvoir l'exploiter avec des élèves.

Constats :

- 50% des candidats n'ont pas su exploiter les plans de manière satisfaisante ce qui a induit des erreurs notamment pour définir la hauteur des façades ou pour la prise en compte des ébrasements des ouvertures,
- Les $\frac{2}{3}$ des candidats ont appliqué une méthode peu rationnelle, seuls quatre candidats ont pensé à l'exploitation qui pouvait être faite en direction des élèves,
- Il est difficilement concevable dans un métré de poser des opérations sans faire des calculs !

Conseils aux candidats :

- Il est important de bien lire la question, de bien décoder les plans. En l'absence de rigueur dans sa technique, le candidat s'expose à de nombreuses erreurs de calcul,
- Pour réaliser un avant métré il est essentiel d'appliquer une méthode rigoureuse de présentation : exemple surface des murs (périmètre x hauteur), puis déduire les ouvertures et surtout ne pas oublier les ébrasements.

DR2 - Question 2.1

Cette question avait pour finalité de vérifier les capacités des candidats à identifier et à expliquer clairement les causes d'un désordre sur une façade, puis d'en proposer des solutions curatives.

Constats :

- les candidats ont en majorité identifié les causes du désordre,
- malgré cela une bonne partie d'entre eux (les deux tiers) n'a pas décrit clairement le phénomène présenté par manque évident de connaissances sur le sujet,
- concernant les solutions techniques, seules les méthodes curatives ont été proposées. Les méthodes préventives ont été complètement occultées.

Conseils aux candidats :

- Le jury recommande aux futurs candidats d'enrichir leurs connaissances technologiques au travers de lectures diverses (revues professionnelles, revues spécialisées...), de nombreuses informations techniques peuvent être engrangées par l'intermédiaire des relations avec les professionnels locaux. La maîtrise des connaissances est indispensable pour restituer des explications claires à destination d'élèves.

DR3 - Question 3.1

Il était demandé, dans cette question, de rédiger une analyse de travail concernant deux ouvrages et d'indiquer les renseignements techniques pouvant être utiles à la réalisation des tâches.

Constats :

- une grande majorité des candidats (80%) ont rédigé deux modes opératoires, confondant ainsi organisation du travail et techniques de mise en œuvre,
- alors que les documents fournis dans les Documents Techniques étaient riches en renseignements, les candidats ont oublié des tâches indispensables (décapage par exemple),
- les tâches ne sont pas claires et précises, l'exploitation n'est pas toujours aisée du fait d'une présentation peu soignée et parfois illisible.

Conseils aux candidats :

- Les candidats devront revoir la construction de ces documents en intégrant les contraintes qu'il est nécessaire de prendre en compte pour élaborer de tels outils et afin que les élèves puissent suivre des procédures rigoureuses,
- Pour effectuer ce travail il est recommandé de :
 - o s'approprier le contexte professionnel à traiter dans sa globalité,
 - o établir une chronologie des opérations ou des tâches avec une prise en compte des contraintes du chantier sans omettre de mettre en relation avec la technique appropriée,
 - o rédiger et présenter ces documents de façon à ce qu'ils soient exploitables.

DR4 – Question 4.1

Cette question consistait à lister les différentes séquences d'enseignement à traiter avant de réaliser un chantier.

Constats :

- beaucoup de candidats ont traité le sujet comme applicateur mais non en tant qu'enseignant,
- peu de candidats ont entièrement traité cette question conformément au contrat donné,
- la grande majorité des candidats a recopié des extraits du référentiel de certification sans aucune relation avec le chantier. Ainsi, pour chaque séquence, les candidats ont recopié les compétences : s'informer, traiter et décider, réaliser, contrôler et communiquer ...
- quelques candidats éprouvent des difficultés à classer les compétences dans les domaines de l'étude de chantier et de la préparation du chantier.

Concernant la relation avec les savoirs, le jury a regretté l'inadéquation des thèmes technologiques avec les savoir-faire proposés par les candidats.

Enfin, le jury a relevé des lacunes sur le plan des connaissances technologiques, professionnelles et pédagogiques chez une grande majorité de candidats ce qui représente un handicap important pour le métier visé.

Conseils aux candidats :

Afin d'aider les futurs candidats, le jury recommande pour réussir ce type de travail de :

- effectuer une analyse complète du chantier proposé,
- regrouper dans les différentes séquences (études, préparation et réalisation) les connaissances ciblées ainsi que les savoir-faire correspondants pour chaque compétence visée,
- définir les objectifs pédagogiques plus en relation avec les séquences développées et les savoirs et savoir-faire retenus,
- choisir les savoirs technologiques nécessaires à l'acquisition de la compétence visée et en fixer avec précision les limites.

Le jury conseille aux futurs candidats de bien s'approprier la démarche d'élaboration des référentiels et d'apprendre, à partir d'un dossier de chantier à construire de véritables séquences d'enseignement. Ce travail est primordial pour de futurs professeurs.

DR5 - Question 5.1

Cette question avait pour objectif de construire une séance visant à choisir le système d'imperméabilité de façade pour le chantier, puis de rédiger des critères d'évaluation de celle-ci.

Constats :

Bien que l'objectif de la séance ait été donné, peu de candidats ont été capables de construire une séance avec des étapes intermédiaires permettant d'atteindre l'objectif proposé.

Le jury a constaté :

- la fiche de déroulement qui doit permettre d'organiser l'activité est très mal exploitée par la majorité des candidats. Ce document essentiel dans la pratique pédagogique de l'enseignant ne semble pas être utilisé couramment,
- beaucoup de candidats ont confondu déroulement pédagogique avec déroulement des tâches pour réaliser le chantier,
- les activités des élèves dans les étapes de la séance sont trop souvent limitées à l'écoute, l'observation et trop peu souvent à la recherche et constructions réelles de solutions,

- le contenu du résumé ne traduit pas le déroulement de la séance et n'est pas exploitable en tant que ressource pour l'élève.
- le jury s'interroge sur les comportements pédagogiques de certains candidats déjà en fonction depuis plusieurs années. Peu de copies traduisent une réelle pratique de l'activité de préparation de cours, pourtant fondamentale dans la mission d'enseignant.

Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de préparer leurs activités pédagogiques en planifiant les séquences et en définissant les objectifs visés avec précisions, en préparant leurs séances de cours sur des fiches de déroulement où seront précisées les étapes intermédiaires, les activités réelles des élèves, les éléments essentiels à retenir, permettant d'atteindre l'objectif de la séance. Le résumé, synthèse du cours, doit être la trace fidèle du déroulement de la séance.

Le candidat doit s'informer des pratiques pédagogiques pour la préparation, le déroulement et l'évaluation d'une séance.

C'est avec une pratique régulière adossée à une réflexion partagée que celui-ci acquerra le professionnalisme nécessaire à la maîtrise de ce travail.

DR6 - Question 6.1

Cette partie consistait à calculer la surface du doublage puis lister et quantifier les besoins en matériaux pour la mise en œuvre du doublage dans le garage.

Constats :

Bien que le cadre ait été donné, peu de candidats ont été capables de réaliser avec précisions :

- le calcul de la surface du doublage en utilisant une démarche précise et exploitable.
- la liste des produits nécessaires à la réalisation du doublage des murs du garage, puis d'établir un quantitatif exploitable.

Conseils aux candidats :

Les candidats devront revoir la construction de ces documents en intégrant les contraintes qu'il est nécessaire de prendre en compte pour élaborer de tels outils et afin que les élèves puissent suivre des procédures rigoureuses.

Pour effectuer ce travail il est recommandé de :

- s'approprier le contexte professionnel à traiter dans sa globalité,
- rédiger et présenter ces documents de façon à ce qu'ils soient exploitables,
- établir une liste des produits à mettre en œuvre,
- quantifier des produits en utilisant une démarche cohérente.

DR7- Question 7.1

Cette partie consistait à compléter l'amorce d'une coupe d'une cloison du séjour puis d'indiquer les différents éléments constructifs de cette cloison, afin que les élèves puissent exploiter ce document.

Constats :

Bien que le cadre ait été donné, peu de candidats ont été capables d'indiquer avec précisions :

- la position des rails R48,
- la position des montants M48 en respectant l'entraxe 60cm,
- l'emplacement de la porte,
- la position des plaques de plâtre.

Conseils aux candidats :

Les candidats devront revoir la construction d'un plan de calepinage en intégrant les contraintes qu'il est nécessaire de prendre en compte pour élaborer de tels outils et afin que les élèves puissent suivre des procédures rigoureuses.

En général, pour cette épreuve :

Constats :

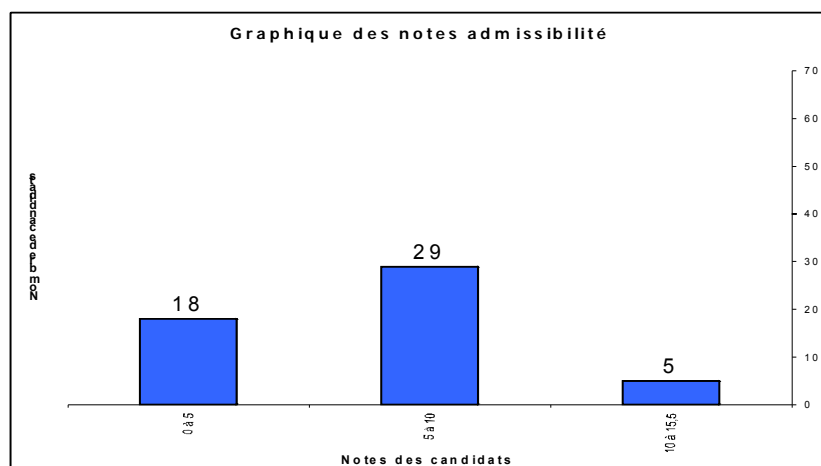
Le jury a remarqué, au travers des copies des candidats, des points laissant supposer que certains d'entre eux rencontrent beaucoup de difficultés à décoder, analyser le sujet et à présenter un plan de travail organisé de façon méthodique et rigoureuse.

Sur les plans de la présentation et de la rédaction, beaucoup de candidats présentent des copies où les réponses formulées sont quelques fois hors sujet. Certaines compositions sont difficilement lisibles. L'expression écrite comporte trop d'erreurs d'ordre syntaxique et orthographique incompatibles avec le métier d'enseignant.

Les termes ou terminologies technologiques et professionnels sont trop souvent, peu ou mal maîtrisés.

Conseils :

1. le jury conseille aux futurs candidats de s'appropriier les données du sujet et de composer en respectant les règles d'expression écrites et graphiques. La préparation des réponses avant la rédaction de la formulation définitive est recommandée.
2. le jury recommande aussi aux futurs candidats de se construire une culture de la communication technique de manière à respecter les normes de représentation notamment pour rendre les croquis et dessins de détails exploitables. Il est important à ce niveau de recrutement que les candidats maîtrisent les termes et vocabulaires techniques, spécifiques au métier.
3. enfin, la gestion du temps imparti pour l'épreuve est aussi une des composantes de la réussite.



Nombre de candidats :	52	dont 3 CAER
Admissibles	32	dont 2 CAER
Barre à	5	
Note maxi	15,40	
Note mini	0,70	

1) Présentation d'une séquence de formation. Durée : 6 heures

(Travaux pratiques : 4h00 ; Préparation de l'exposé : 1h00 ; Exposé : 0h30 ; Entretien : 0h30)

Cette épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable de concevoir et d'organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.

Le candidat est évalué sur les critères ci-dessous :

- sa capacité à appréhender une situation professionnelle imposée ;
- la pertinence des propositions pédagogiques de la séquence ;
- la pertinence de l'approche didactique de la séance ;
- la réactivité du candidat face au questionnement du jury ;
- la qualité de l'expression.

1^{ère} partie : Mise en œuvre de travaux pratiques :

Le candidat est confronté à la réalisation d'un travail sur une surface limitée. L'activité confiée s'inscrit dans une thématique professionnelle définie. Elle a vocation à servir de support pédagogique pour développer la séquence de formation, puis la séance.

Constats :

- Quels que soient les travaux pratiques proposés, le jury constate que les techniques de base ne sont pas toujours maîtrisées par certains candidats, ce qui dénote un manque de pratique évident et au-delà un manque de préparation au concours. De ce fait, le transfert de leur savoir-faire professionnel en vue d'une utilisation en formation pour des élèves, devient aléatoire. Les savoirs technologiques et scientifiques liés aux produits posés pendant l'activité restent superficiels.

Conseils :

Le jury recommande aux futurs candidats :

- d'adopter des attitudes "de professionnels" face au travail pratique à réaliser et d'effectuer les tâches induites en respectant les règles de mise en œuvre ;
- d'être en mesure de justifier au cours de l'entretien les choix techniques effectués et d'argumenter sur le caractère transférables de ces derniers ;
- s'approprier les termes pédagogiques ;
- de se former professionnellement à la mise en œuvre des produits et matériaux du secteur de la finition
- de s'approprier le référentiel du Bac Prof AFB, car son contenu est une excellente base de travail pour réviser les différents thèmes de technologie prévus et souvent abordés au concours.

2^{ème} partie : Exposé et entretien avec le jury

Constats :

- le temps imparti pour l'exposé n'est pas totalement utilisé ;
- pour la construction de la séquence de formation, les candidats ont tendance à ne limiter leur action pédagogique qu'au seul travail pratique proposé. Malgré un niveau de classe et un objectif de formation donnés, le jury constate que les candidats ont du mal à prendre le recul nécessaire pour concevoir une séquence structurée et adaptée au niveau en question. Par ailleurs, il est constaté que l'utilisation du référentiel de certification à disposition transparait peu dans les productions des candidats ;
- la séance développée se limite très souvent au travail pratique proposé. Peu de candidats envisagent de développer une séance structurée portant sur d'autres compétences.

Conseils :

Le jury conseille aux candidats de :

- prendre en compte le thème général dans lequel s'inscrit le travail pratique pour construire la séquence ;
- intégrer dans la séquence des séances pertinentes au regard de la classe imposée ;
- prévoir des stratégies d'enseignement variées et des activités diversifiées ;
- intégrer dans la séquence des contenus technologiques en lien avec le thème ;

